

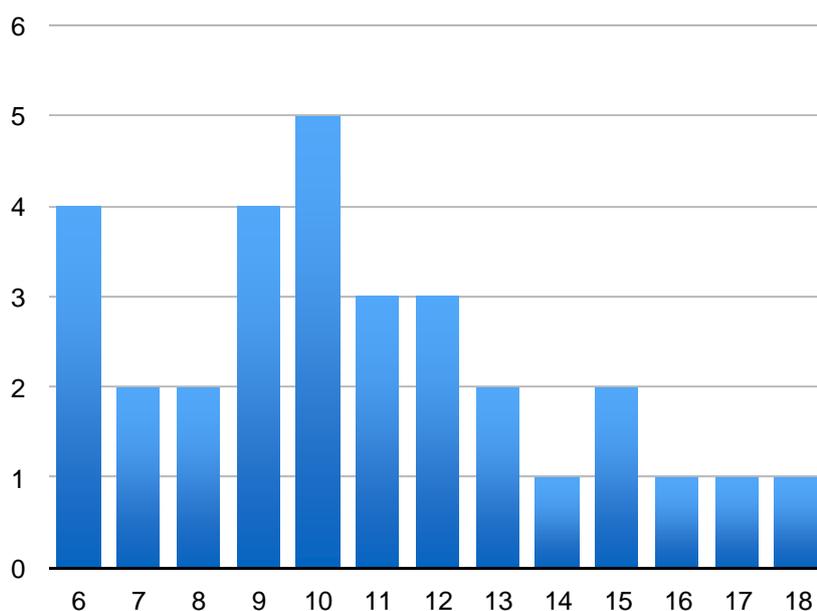
Série Sciences économiques et sociales

Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

Économie



Le jury a auditionné cette année 31 candidats, soit deux de plus que l'an dernier (29) et autant qu'il y a deux ans, le calendrier de publication des résultats d'admission des autres Ecoles Normales Supérieures ayant été assez proche de celui de l'an dernier. Les notes délivrées se sont échelonnées de 6/20 à 18/20 (note obtenue par un seul candidat), avec une moyenne de 10,64 (en très légère hausse comparée à 10,37 l'an passé). Ceci s'accompagne d'un recul de l'écart-type : 3,31 contre 3,85. Hormis une légère surreprésentation de la note minimale de 6, la distribution des notes n'est pas très éloignée d'une distribution normale. Cela traduit un nombre important de prestations autour de la moyenne. Il est également à noter que 19 candidats ont obtenu la moyenne.

L'épreuve est constituée d'un entretien de trente minutes entre le candidat et les deux membres du jury. Il est demandé au candidat d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier tiré au sort. La durée de l'exposé n'est pas, en elle-même, un critère d'évaluation essentiel : un candidat ne perdra pas de points à présenter un exposé de seize minutes par exemple. Cet exposé est suivi d'un jeu de questions-réponses de dix minutes. Les candidats ont fait preuve, cette année encore, d'une bonne gestion du temps puisque le jury n'a pas eu besoin d'interrompre une présentation pour dépassement du temps imparti. Le nombre de candidats qui n'avaient pas assez de matière pour un exposé suffisamment long a été également très faible. L'essentiel des différences de notes est donc attribuable au contenu des exposés et des réponses lors de l'entretien.

Les candidats qui ont obtenu des notes supérieures à 14 ont su mener une vraie réflexion sur le thème du sujet, en en identifiant correctement les enjeux, en sachant les adapter à leurs connaissances théoriques et en étant capables de les relier à l'actualité le cas échéant. Pour cela, le jury salue la préparation et le niveau de ces candidats qui font souvent preuve d'une excellente maturité.

Tous les candidats ne font pas preuve de ces qualités et le jury regrette à nouveau certaines lacunes dans la maîtrise de la forme de cet exercice oral : l'introduction est par exemple un révélateur de ces manques ; les problématiques sont parfois insuffisamment développées, les plans trop implicitement annoncés et il est parfois difficile de les repérer dans le développement de la présentation. Il va de soi qu'une telle présentation ne peut recevoir la moyenne.

Les questions-réponses qui constituent la seconde partie de l'exercice sont l'occasion pour le jury de reprendre certains points de l'exposé qui demandent des éclaircissements ou des précisions. Elles peuvent être révélatrices de lacunes des candidats qui ont avancé des éléments de réflexion sans pour autant bien en maîtriser tous les aspects. Elles peuvent au contraire permettre au candidat de d'afficher sa capacité à mener un vrai raisonnement économique. A ce titre, les notions d'actualisation, de coût d'opportunité et de raisonnement à la marge apparaissent fondamentales.

Le jury tient également à souligner les « risques » auxquels s'exposent les candidats qui choisissent d'étirer en longueur des réponses à des questions souvent précises. On peut comprendre le candidat réticent à avouer son ignorance sur un point précis ou bien au contraire heureux de s'exprimer sur un terrain qu'il connaît bien ; toutefois il faut rappeler que cette séance de questions est brève et que le jury ne cherche pas à piéger les candidats mais avant tout à cerner leurs connaissances et capacité d'analyse.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayaient les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer.

Les thèmes abordés étant variés et souvent reliés à l'actualité, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les anciens rapports et les notes du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae-eco.fr>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

Bibliographie indicative :

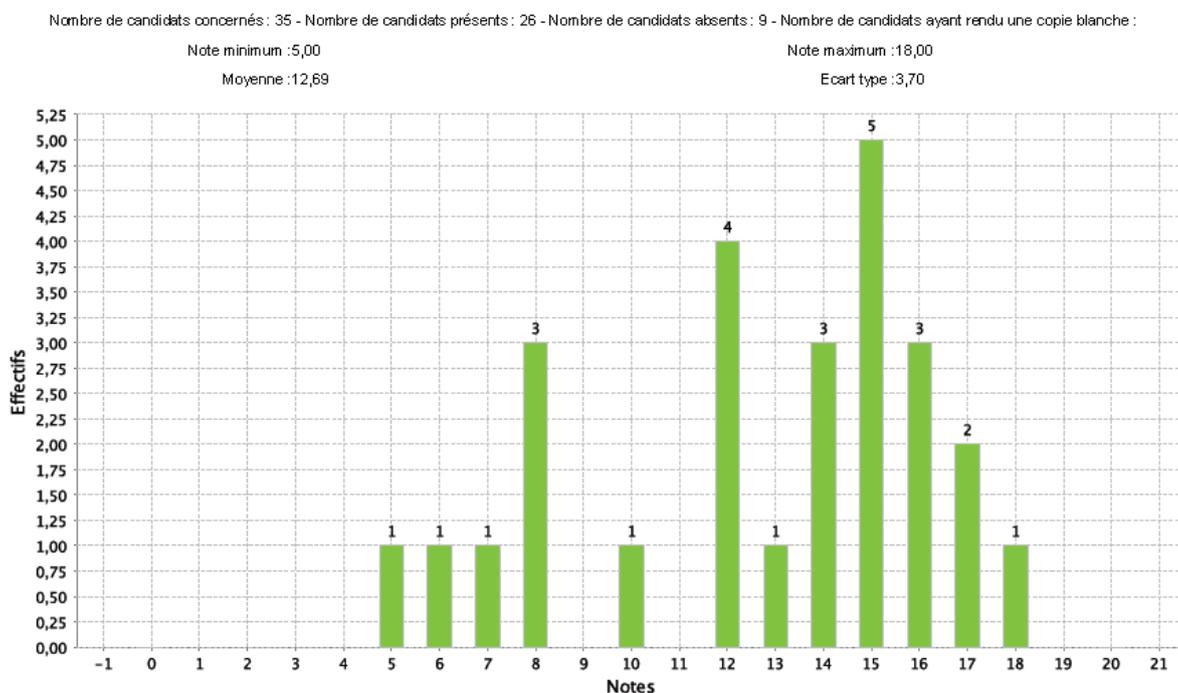
- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004
- Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 4^{ème} Ed., 2007.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003
- Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité.* – Julliard, 2002.
- Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations.* - Flammarion, 1997
- Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte , 1994
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.

- Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Odile Jacob, 1991.
- Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.
- Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002
- Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
- Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
- Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.
- Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998
- Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica, 1993
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica, 1995
- Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002
- Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 4^{ème} Ed., 2006.

Sociologie

Effectifs des candidats et répartition des notes

Cette année, le jury a entendu 26 candidats, dont les notes s'échelonnent entre 5 et 18, avec une moyenne de 12,69. La note générale atteste du niveau globalement satisfaisant des candidats, effet d'une bonne préparation à l'épreuve. Les écarts entre les notes montrent toutefois que l'exercice a été très inégalement maîtrisé.



PS : Les notes sont arrondies au demi-point le plus proche

Nature de l'épreuve

Les candidats sont invités à faire un exposé d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes, à la suite duquel le jury pose un certain nombre de questions, durant 10 à 15 minutes. Il est attendu que les candidats

construisent un propos problématisé, structuré et progressif, à partir d'un dossier comprenant entre 2 et 4 documents. Les documents sont des graphiques, des tableaux ou des extraits de textes tirés majoritairement de travaux sociologiques, de publications institutionnelles comme des résultats de sondages ou de rapports officiels. Les documents sociologiques peuvent être extraits d'œuvres classiques ou contemporaines, ou d'articles dans des revues de sciences sociales.

Les documents doivent être présentés en introduction et tous doivent être exploités dans le cœur de l'exposé. Sont particulièrement valorisés les exposés qui montrent l'intérêt méthodologique et si possible, épistémologique du sujet et des documents. Ainsi, sans exiger des compétences confirmées de chercheurs, le jury valorise les exposés qui opèrent une lecture critique des documents, qui s'interrogent sur les modalités de construction des données et où les candidats montrent leur connaissance des méthodes (qualitatives et quantitatives) d'enquête et d'administration de la preuve.

Le jury valorise les exposés qui ne se cantonnent pas au traitement « thématique » du sujet, pour montrer que les problèmes méthodologiques et épistémologiques qu'il pose ne sont pas nécessairement spécifiques à une thématique donnée, mais qu'ils peuvent constituer un exemple d'une interrogation sociologique plus générale. Cette montée en généralité peut être opérée par la mobilisation de connaissances d'œuvres classiques, ainsi que de travaux qui ont porté sur d'autres thématiques (qui semblent *a priori* sans lien aucun avec le sujet), mais le propos ne doit pas, dans le même temps, aboutir à une description des différentes « écoles » ou de controverses méthodologiques totalement détachée du sujet.

Si les connaissances tirées d'autres disciplines (par exemple histoire) peuvent être appréciées et sont bienvenues, le jury demeure attaché à l'ancrage disciplinaire de l'épreuve et à la spécificité du mode de raisonnement sociologique. De ce point de vue, il n'est pas envisageable que le candidat construise une partie importante de son propos en ne mobilisant que des connaissances historiques factuelles.

Les questions du jury sont destinées à amener le candidat à revenir sur des points importants du sujet qui pouvaient avoir été abordées trop rapidement (qu'il s'agisse des documents ou de références), ou de façon erronée ; à situer des auteurs, des courants sociologiques ou des enquêtes dans le champ de la connaissance, etc.

Critères d'évaluation

Les notes les plus basses ont sanctionné les exposés insuffisamment construits, où le plan était peu clair, voire confus, les exposés où la lecture des documents a été trop superficielle : citation ponctuelle, marginalisation d'un ou de plusieurs documents, etc. Elles sanctionnent également les exposés où le sujet a été noyé dans un propos trop général et dépourvu d'intérêt sociologique, qui naturalise les faits sociaux. Un candidat a ainsi construit son exposé sur l'idée d'un « invariant anthropologique des discriminations » au lieu de s'interroger sur leur construction sociale et les modalités de leur quantification.

Ont aussi été sanctionnés les exposés normatifs qui, au lieu d'être analytiques et respectueux de la « neutralité axiologique », entendent intervenir dans le débat public, en déclarant par exemple que tels acteurs protestataires ne devraient pas politiser la cause concernée. Dans quelques cas, le traitement du sujet a confiné parfois à un hors-sujet en raison d'une insuffisante délimitation et définition de ses termes. Ainsi, si le terme de culture peut, dans l'absolu, être entendu en une double acception (au sens anthropologique ou des pratiques culturelles), les candidats sont invités à prêter attention à l'intitulé précis du sujet comme aux documents qui orientent le(s) sens vers telle et/ou telle acception.

Le jury a aussi sanctionné négativement les candidat-e-s qui n'ont pris aucune distance avec les documents et les façons dont les données ont été construites, ainsi que ceux qui en ont eu une lecture erronée. L'un des dossiers, qui portait sur les processus par lesquels les enfants incorporent les divisions du monde social et ses hiérarchies, contenait des éléments méthodologiques importants sur les dispositifs d'enquête et le candidat n'a pas restitué les spécificités du dispositif et son adaptation à l'objet enquêté.

Ont enfin été sanctionnés les candidats qui n'ont aucune connaissance de travaux sociologiques majeurs, comme ceux d'Elias sur la violence, de Becker sur les « carrières » déviantes, qui ne connaissent pas la thèse de Tocqueville sur la Révolution française ni les travaux d'Olivier Galland sur la jeunesse, etc.

Le jury a attribué les notes les plus élevées aux candidats qui ont construit une réflexion méthodologique et épistémologique à partir des documents, qu'ils ont finement analysés, de leurs connaissances du « thème » concerné et dans le même temps, qui ont mobilisé des références puisées dans d'autres sous-champs de la discipline.

Géographie

Le jury a entendu cette année 8 candidats. Avec une distribution des notes entre 9 et 16, le niveau général semble plutôt meilleur que l'année précédente (une seule note en dessous de la moyenne). Cependant, on observe aussi une plus grande concentration des notes entre 10 et 12, qui sanctionne des prestations de qualité moyenne, correspondant tout juste aux canons de l'exercice : Si les exposés sont généralement bien construits, bien introduits, bien conclus et bien présentés dans le temps imparti des 20 minutes, et s'ils démontrent une lecture satisfaisante de l'espace et des enjeux majeurs de la carte, ils s'appuient néanmoins rarement sur les problématiques les plus pertinentes et sur des démonstrations originales.

En accord avec les évolutions des éditions cartographiques et de l'exercice, six cartes sur huit se présentaient à l'échelle 1:25000^e, les deux cartes au 1:50000 ayant été éditées à une date encore récente. Les documents complémentaires étaient de natures très variées, allant de documents d'aménagement aux statistiques agricoles, démographiques et économiques, en passant par des articles de presse et des photographies et images satellites. Le hasard du tirage - plus de sujets que nécessaire étant proposés - a fait que les thématiques agricoles et les espaces de faible densité ont dominé les cartes et documents étudiés. Le jury a entendu de très bonnes analyses, les meilleures d'entre elles (Mont Gerbier de Jonc et Lacanau) s'appuyant sur une différenciation fine des sous-ensembles de la carte malgré l'impression d'uniformité de la planche au premier regard. De façon générale, des progrès sont à noter dans la précision des analyses à grande échelle des formes spatiales et dans l'attitude plus interactive des candidats face au jury, malgré le stress que peut générer une telle épreuve.

On ne peut que rappeler une fois encore l'importance de resituer les espaces étudiés dans un espace à plus petite échelle. Les candidats semblent faire trop peu usage de la carte de France et des atlas mis à leur disposition en salle de préparation, alors que ces outils leur permettraient de mieux comprendre les contextes locaux et régionaux et leurs influences spatiales (ne serait-ce que pour connaître les distances par rapport aux métropoles les plus proches – cas de Cavaillon avec Aix-Marseille - ou les types d'activité dominante dans les régions – cas de la forêt de Lyons avec le Vexin). A ce sujet, on peut également déplorer l'érosion de la culture géographique générale des candidats : passer à côté du poids touristique du Mont Gerbier de Jonc (carte éponyme) ou ne pas connaître l'histoire de la mise en valeur des Landes (Lacanau) ni l'importance de la Limagne sur le plan agricole (Clermont-Ferrand) a certainement limité les candidats dans l'appréciation de leur espace d'étude. Enfin, les candidats sont invités à mieux quantifier les phénomènes observés, surtout lorsqu'ils disposent de documents statistiques. Ils doivent au moins être capables de donner des ordres de grandeur : là encore, il est difficile de comprendre les évolutions des espaces autour de Muret lorsque l'on évalue la population de l'aire urbaine toulousaine à cinq fois moins que son poids démographique réel.

En contrepoint, le jury met également les candidats en garde face au risque de généralisation excessive. Une prestation de qualité sait aussi mesurer l'ampleur des dynamiques observées et proposer des hypothèses sans trop extrapoler. Conclure à une « déprise agricole » du Vexin en observant des lentilles de forêt sur les parcelles agricoles (Lyons-la-Forêt) ou à un espace « vieilli et âgé » en comptabilisant trois maisons de retraite à Dax relève d'enjeux bien réels ailleurs mais un peu plaqués sur le territoire observé, tout comme les références récurrentes des candidats à « l'effet tunnel » ou la qualification des espaces de « périphériques » dès lors que l'on n'est plus à proximité immédiate d'une métropole. Sur ce point en particulier, nous invitons les candidats à mieux analyser les voies de communication, notamment à partir de la carte de France au 1:1 000 000, et leur rôle dans la structuration des territoires. Très précisément, les infrastructures aéroportuaires (aéroport, aérodrome...) semblent être mal maîtrisées.

Pour conclure, le jury exprime sa satisfaction générale face au travail des candidats et de leurs préparateurs pour cette épreuve de géographie et ne peut qu'inciter plus de candidats à choisir cette option, en ce qu'elle leur apporte des connaissances essentielles à la compréhension plus fine des espaces qui les entourent et de leurs dynamiques.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 17 exposés, pour lesquels il a attribué des notes allant de 06 à 19/20. Dans la très grande majorité des cas, le caractère formel de l'exercice (respect du temps, présentation d'un plan, introduction) est correctement maîtrisé, même si le jury regrette que certains candidats soient davantage préoccupés d'avoir trois parties qu'un plan équilibré. Le jury souhaite rappeler à l'occasion de ce rapport que la forme n'est qu'une des composantes de la prestation orale et qu'il vaut mieux se limiter à deux parties plutôt qu'en avoir trois, dont l'une dure plus de 10 minutes à elle seule. Cette remarque rejoint de façon plus générale

le constat d'une approche souvent trop scolaire de l'épreuve, qui a pour conséquence récurrente des exposés extrêmement descriptifs et peu problématisés.

Or, s'ils maîtrisent largement la forme de l'exercice, les candidats ont fait plus rarement la preuve qu'ils réfléchissaient aux sujets proposés. Cela se ressent dans les introductions, qui peinent souvent à définir réellement le sujet et à le problématiser ; il est fondamental, dans cette partie de l'exposé, que le candidat attache une grande attention à la formulation qui lui a été proposée et montre qu'il a conscience des enjeux qu'elle contient. Il s'ensuit que la problématisation doit être un élément central de sa réflexion initiale. Le jury avait pourtant volontairement proposé des sujets dont la formulation n'était pas canonique, dans la perspective de permettre aux candidats de mobiliser leurs connaissances au profit d'une véritable réflexion.

Cette approche implique une double compétence : avoir une maîtrise précise des termes et des notions (telles l'Etat, la famille, le développement, la puissance) susceptibles de structurer les sujets, et une réflexivité permettant de les articuler avec un contexte historique spécifique. A propos, il semble parfois surprenant que les candidats ne mobilisent pas leurs connaissances en sociologie ou en économie, qui seraient souvent très précieuses pour les aider à préciser les phénomènes qu'ils décrivent. On rappellera que le jury n'attend pas de l'érudition pure, mais une capacité à exposer, de façon réfléchie, les grands enjeux de l'histoire contemporaine, en montrant une maîtrise de notions essentielles.

Plus généralement, le jury encourage les futurs candidats à améliorer la construction de leur propos et à éviter les sous-parties « fourre-tout » et les développements trop longs sur certains éléments factuels qui cachent mal un manque de connaissances. Les détails et les anecdotes doivent être judicieusement choisis. L'ampleur chronologique ou thématique des sujets proposés impose un effort de mise en perspective, pour lequel une réflexion sous forme de typologie peut considérablement aider à sortir d'une approche purement descriptive et factuelle, peu satisfaisante.

Il est également nécessaire de rappeler la nécessité pour les candidats de rester attentif au fait que la discussion suivant l'exposé peut être pour eux l'occasion de rattraper certaines faiblesses en approfondissant des notions imprécises ou en complétant avec des éléments qui auraient été omis dans première partie de la prestation orale.

Langues vivantes

Allemand

Cinq candidats ont passé cette année l'épreuve d'explication de texte allemand contemporain hors programme. Ils ont obtenu des notes allant de 9/20 à 17/20.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone (cette année : *Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Das Parlament*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient un large champ de civilisation contemporaine. Il s'agissait majoritairement de sujets d'actualité politique ainsi que de sujets de société (la crise du projet européen, le système scolaire allemand, les questions migratoires, la fraude fiscale, l'affaire Gurlitt).

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury insiste sur l'importance de la lecture qui fait partie intégrante de l'épreuve et qui a été parfois négligée. Le candidat n'est pas obligé de commencer par elle, mais il est préférable de la placer avant le développement proprement dit. Le candidat sélectionne librement le passage qu'il souhaite lire, mais il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. La lecture ne saurait se résumer à une très courte citation du texte. Le jury constate avec satisfaction que les candidats ont suivi ces conseils, déjà prodigués dans les rapports des sessions précédentes.

Pour cette première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure.

Toutes les prestations entendues cette année ont été honorables. Les candidats maîtrisent bien les exigences de l'exercice et semblent disposer d'une bonne connaissance de l'histoire et de la société allemandes. Le texte sur Gurlitt notamment a été l'occasion d'une très fine analyse de la manière dont l'Allemagne tente d'affronter son passé. Les notes les plus basses sanctionnent des prestations un peu répétitives et moins clairement structurées. Les textes ont généralement été bien compris, sauf celui sur la fraude fiscale où le terme

de « *Selbstanzeige* » semble avoir posé problème au candidat. Le jury a également apprécié que certains candidats perçoivent et tentent de commenter le ton et le style employés par les auteurs.

Les candidats ont bien réagi aux questions posées, témoignant dans l'ensemble d'une bonne culture générale et d'une bonne connaissance de l'actualité.

Le niveau linguistique des candidats peut dans l'ensemble être qualifié de satisfaisant, certains candidats se démarquant même par une langue très idiomatique. Quelques barbarismes sont néanmoins à déplorer (**wahlen*, **vermeiden werden*, **verleihen wird*, **was er nannt*) ainsi que des erreurs de genres (**der Kernproblem*, **das Präsident*, **ein neues Patriotismus*, **Deutschland* repris pas *sie...*) ou de pluriel (**verschiedene Epoche*) sur des termes courants. Rappelons aussi que les verbes de modalité se construisent avec un infinitif sans *zu* (**dass man etwas dafür zu tun muss*, **wollten einzuführen*, **kann aufzunehmen*). Attention également à la prononciation de termes comme *erstens*, *andererseits* ou encore *Journalist*. Certains candidats ont d'autre part tendance à accentuer systématiquement la première syllabe des mots alors que l'accent de mots comme *Programm*, *Student*, *Partei*, *Artikel...* se situe sur la deuxième syllabe. Enfin, la rection prépositionnelle de locutions et verbes courants doit être mieux maîtrisée afin d'éviter des erreurs du type **hoffen an*, **Stolz sein für...* Ces quelques réserves faites, le jury salue le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à cette épreuve.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 24

Répartition des notes : 06/20 (1) ; 07/20 (1) ; 08/20 (3) ; 09/20 (2) ; 10/20 (3) ; 11/20 (3) ; 12/20 (1) ; 13/20 (3) ; 14/20 (2) ; 15/20 (2) ; 16/20 (2) ; 17/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 11,5 (écart-type : 3,11)

Les sources utilisées ont été les suivantes :

The Daily Telegraph

The Economist

The Financial Times

The Guardian

The Observer

The Independent

The International Herald Tribune

The Los Angeles Times

The New Statesman

The New York Times

The Washington Post

USA Today

The Wall Street Journal

Mother Jones

Chicago Tribune

Huffington Post

The Spectator

The New Yorker

New America Media

Les documents proposés aux candidats étaient, comme les années précédentes, des textes de 700 à 900 mots environ, sans coupure interne, parfois accompagnés d'illustrations (photographie, dessin humoristique). Ils avaient tous été publiés entre août 2013 et juin 2014 et portaient sur l'actualité politique, sociale et économique de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Pour la Grande-Bretagne, les textes portaient notamment sur le fossé Nord-Sud, la politique d'immigration et les relations du Parti conservateur avec les minorités ethniques, la question de l'Europe et l'influence actuelle de UKIP, le référendum sur l'indépendance de l'Écosse, le discours de la Reine, la discrimination positive dans la police, les différences entre écoles publiques et privées, l'identité *anglaise* (et non britannique) ou bien encore la réforme de l'enseignement de la littérature. Pour les États-Unis, parmi les thèmes abordés figuraient l'augmentation des inégalités et l'absence de mobilité sociale, les critiques contre la discrimination positive, la peine de mort, la paralysie du gouvernement et la crise budgétaire, la politique étrangère de l'administration Obama, l'obésité, les armes à feu, l'instrumentalisation de l'histoire religieuse à des fins politiques, le rachat du *Washington Post* par le fondateur et PDG d'Amazon et l'essor du *Tea Party Movement*.

Concernant le format de l'épreuve, rappelons qu'après une heure de préparation, les candidats sont auditionnés pendant trente minutes par le jury. Cet oral se compose de deux parties, une présentation de vingt minutes, suivie de dix minutes d'entretien. Les membres du jury ont déploré cette année quelques présentations trop courtes ; il convient de rappeler qu'il est indispensable que les candidats utilisent la totalité des vingt minutes dont ils disposent. Ajoutons que les

candidats doivent lire, au moment où ils le souhaitent, un court extrait du texte, ce que plusieurs candidats ont négligé de faire cette année ; cette lecture a parfois été intelligemment insérée à un moment opportun de la prestation que le candidat a pris soin de justifier. La présentation comporte deux parties, qu'il importe de nettement distinguer. Il s'agit ainsi, dans un premier temps (6 à 8 minutes), de proposer une synthèse de l'article, qui ne saurait être une simple paraphrase linéaire mais qui doit proposer une réelle reformulation (*in your own words*), dégager et hiérarchiser les informations les plus importantes et analyser le propos et la subjectivité de l'auteur de façon critique. Si le rapport insistait l'an dernier sur le caractère non-satisfaisant et quelque peu naïf des présentations qui trouvaient de la subjectivité partout ou se bornaient à énoncer que le texte n'était pas « objectif », les membres du jury ont constaté cette année l'absence fréquente d'analyses véritablement *critiques* des intentions politiques et stratégies discursives des auteurs des différents textes.

Les candidats doivent ensuite (dans les 12 à 14 minutes restantes) proposer un commentaire de ce texte. Si la seconde partie de la présentation doit être adossée au texte, il ne s'agit pas pour autant de répéter le propos de l'auteur, mais bien d'éclairer celui-ci à la lumière d'éléments contextuels, discursifs et politiques. De nombreuses prestations ont souffert de ne pas avoir suffisamment distingué la synthèse du commentaire. Sur le plan formel, les candidats sont ainsi invités à soigner la formulation de leur problématique et à prendre le temps d'expliciter celle-ci de la façon la plus claire possible. Le jury a ainsi déploré le fait que certains candidats énoncent leur problématique en une courte phrase, voire omettent cette étape, ce qui nuit en général grandement à la mise en œuvre d'une véritable argumentation. Pour des raisons de clarté, et afin de nettement distinguer les deux parties, il est préférable que les candidats annoncent leur l'annonce de la problématique entre la synthèse et le commentaire et prennent le temps d'énoncer celle-ci posément. Rappelons également que les transitions doivent être suffisamment soulignées par les candidats afin de permettre aux membres du jury de bien suivre le fil de l'analyse. De nombreux commentaires étaient insuffisamment structurés, ce qui nuisait évidemment à la clarté du propos. Au niveau du contenu, il s'agit surtout de prendre de la distance et de s'appuyer sur le texte tout en élargissant la discussion. Les meilleures prestations ont ainsi été celles qui, sans oublier le document, sont parvenues à proposer d'autres points de vue que ceux mentionnés dans le texte et à analyser la façon dont la question étudiée s'inscrivait dans un contexte plus large. Ceci nécessitait, bien évidemment, de la part des candidats une certaine connaissance de la vie politique et sociale des deux pays étudiés, ainsi qu'une prise en compte critique de la source, de l'angle et/ou de la stratégie discursive ou argumentative de l'auteur.

Les membres du jury ne considèrent pas cette épreuve comme une épreuve de civilisation bâtie autour d'un « programme ». Il semble en revanche évident que les candidats ne peuvent pleinement comprendre et analyser les documents proposés sans un fond de connaissances fondamentales sur les systèmes politiques et les sociétés britanniques et américaines : il importait par exemple cette année, de bien comprendre ce que sont les *backbenchers* à la Chambre des Communes ou bien ce que désigne *grassroots* aux États-Unis). Certains candidats ont ainsi fait preuve d'une réelle culture politique et d'une certaine finesse dans l'appréhension des spécificités de ces systèmes, ce qui leur a permis de véritablement creuser les questions qu'ils soulevaient et d'apporter des éclairages pertinents. Le jury a également constaté que de nombreux candidats avaient pris en compte les remarques du rapport de l'an dernier concernant la polysémie du terme *liberal*. Cet effort doit être poursuivi et une attention particulière accordée aux spécificités d'autres termes récurrents qui structurent la nature des débats politiques (*conservative, bipartisan, nationalism, sovereignty*). Ainsi, l'un des textes abordait l'usage problématique du terme *evangelical* par David Cameron pour encourager un anglicanisme prosélyte. Une attention particulière à la définition de ce mot, conjuguée à une prise en compte du contexte historique (impérialisme et religion) et contemporain (tensions liées au modèle du multiculturalisme), auraient permis une discussion plus fructueuse de la controverse soulevée par l'utilisation d'un tel terme par le Premier ministre britannique. Tous les textes permettent une ouverture de la discussion, qui peut offrir au candidat ou à la candidate l'occasion de mobiliser des connaissances propres et variées. Ainsi, un article sur le renouveau de la ville de Detroit grâce à différentes communautés citées permettait d'allier connaissances de fond (histoire du Nord industriel, ségrégation urbaine) et actualité (mesures d'austérité, immigration et économie) tout en renouvelant le discours souvent convenu sur « *the American Dream* » (ici analysé sous l'angle de l'esprit d'entrepreneuriat).

Les candidats sont toutefois invités à ne pas plaquer des connaissances déconnectées du texte, ce qui nuit à la pertinence des analyses. La prestation de certains candidats, qui avaient manifestement préparé l'épreuve, a parfois également souffert de connaissances un peu obsolètes. La lecture des manuels indiqués en bibliographie est donc essentielle, mais elle ne saurait se substituer à une lecture très régulière de la presse britannique et américaine, seule à même de donner aux candidats des éléments d'information et d'analyse concernant, par exemple, la politique éducative du gouvernement britannique actuel, le référendum sur l'indépendance de l'Écosse, les débats concernant l'Europe (le célèbre « *I want my money back* » de Margaret Thatcher pourrait être assorti de commentaires sur les positions plus récentes des dirigeants britanniques), ou encore la réforme de la santé aux États-Unis (en ne faisant pas seulement référence aux programmes Medicare et Medicaid hérités des années Johnson mais en s'appuyant aussi sur les enjeux actuels) et l'impossible législation sur les armes à feu (en ne se contentant pas de revenir au certes classique *Bowling for Columbine* mais en inscrivant la discussion dans les débats d'aujourd'hui à la lumière d'événements récents). Le jury aimerait enfin inviter les candidats à mobiliser des connaissances ou exemples réellement maîtrisés. Les membres du jury se sont en effet interrogés sur l'opportunité de citer des références qui semblent être de seconde main ou incertaines et entravent l'analyse plutôt qu'elles ne la portent (par exemple, le fait que *Mitt Romney serait natif du Texas, ce qui expliquerait son conservatisme).

Sur le plan de la langue, les candidats ne sont pas jugés sur leurs strictes compétences linguistiques, mais sur leur capacité à proposer un discours réellement oralisé et à transmettre leurs idées aux membres du jury. Il est donc essentiel

que les candidats s'entraînent régulièrement à cette épreuve, de façon à développer leurs compétences de communication : parler sans précipitation, ne pas lire ses notes, regarder son auditoire. Les compétences linguistiques ne sont pour autant évidemment pas à négliger et les futurs candidats veilleront ainsi à prendre en compte les quelques remarques ci-dessous afin d'éviter les écueils les plus fréquemment rencontrés. Rappelons tout d'abord qu'en anglais le temps de la synthèse est le présent, tandis que celui du récit est le passé. Les membres du jury ont ainsi déploré quelques confusions entre prétérit et *present perfect* pour la description d'événements historiques, seul le premier étant acceptable. Il importe également de veiller au registre de langue employé et éviter les expressions familières, du type « *gonna* » ou la multiplication des « *sort of* ». Ajoutons, dans ces remarques d'ordre général, qu'il est plus heureux de faire référence à l'auteur et ses intentions qu'à celle de l'article (« *the columnist contends* » au lieu de « *the article says* »).

Parmi les erreurs les plus graves et à proscrire, rappelons, une fois encore, la nécessaire maîtrise des verbes irréguliers (prétérits et participes passés, souvent plus mal connus encore), et l'invariabilité des adjectifs en anglais. Un rapide travail de révision devrait en outre permettre de bannir les erreurs fréquentes sur *information*, *knowledge* ou *evidence* (et non **informations* ou **knowledges*). De nombreux candidats éprouvent des difficultés avec l'utilisation de l'article défini. Nous les encourageons bien sûr à revoir ce point dans un manuel de grammaire et nous nous bornerons ici à un rappel des quelques exemples ayant occasionné des erreurs (ici dans leur forme correcte) : Ø UKIP, Ø *Great-Britain*, Ø *British society*, Ø *American society*, Ø *Blair's policy*, Ø *slavery*, Ø *democracy*, mais *the UK*, *the US*, *the EU*. Certaines expressions courantes ont également posé des problèmes à plusieurs candidats, telles que *same ... as* (et non **same ... than*), *to advocate something* (et non **to advocate for something*), *as the journalist shows...* (et non **shows it*), *he does not agree* (et non **he is not agree*), *on the one hand... on the other hand* (et non **in one hand*). Les futurs candidats auraient en outre tout intérêt à réviser le vocabulaire courant de l'analyse politique, dont certains termes posent régulièrement des problèmes, et à prendre garde aux distinctions entre *critics* (les personnes), *criticism* (l'acte) et *critical* (adj.), *Democrat* (N) et *Democratic* (adj.), *legitimize* (V.) et *legitimate* (adj.). Attention également à la confusion fréquente entre *actually* et *currently*.

En termes de prononciation, les membres du jury tiennent à encourager comme l'an dernier les candidats à ne pas hésiter à se reprendre lorsqu'ils ont le sentiment d'avoir mal prononcé une voyelle ou déplacé un accent tonique. Le jury n'exige évidemment pas une prononciation irréprochable, et a été agréablement surpris de constater que de nombreux candidats tentaient de produire une langue orale qui respecte les spécificités de l'anglais, notamment en termes d'accentuation. Il ne peut qu'inciter tous les futurs candidats à suivre cette voie. Rappelons ici simplement l'importance de veiller à respecter non seulement les syllabes accentuées, mais également toutes les formes faibles, très importantes en anglais. Les candidats gagneraient également à réviser l'accentuation d'un certain nombre de polysyllabiques très fréquents dans l'analyse tels que *legitimacy*, *independence*, *economic* (mais *economy*), *conservative*, *democracy* (mais *democratic*), *foreigners*, *politics* (mais *political*). Attention également à la confusion fréquente entre *this* (ðis) et *these* (ði:z) ainsi qu'à la prononciation de termes qui occasionnent des erreurs récurrentes, tels que *issue* ('ɪʃu:); *jeopardize* ('dʒepədaɪz) ou *euro sceptic* ('jʊərəʊ, sʃeptɪk).

Au cours de l'entretien, quelques questions de connaissances peuvent être posées, mais elles doivent avant tout permettre de préciser certains éléments et ne sont pas destinées à piéger le ou la candidat(e). Les questions du jury visent à approfondir une idée ou à apporter un nouvel éclairage sur les questions soulevées par le candidat, il n'est donc pas nécessaire de répéter ce qui a été dit durant l'exposé. Dans l'ensemble, les candidats ne profitent pas suffisamment de ce moment d'échange pour ouvrir la discussion à d'autres thèmes ou points de vue, et une trop grande réserve les empêche fréquemment de montrer leurs capacités à soulever des débats et à communiquer de façon argumentative et pas seulement descriptive. À l'inverse le jury a apprécié que certains candidats soient capables de réviser leur jugement ou de percevoir ce que pourraient être des arguments opposés. Les candidats sont ainsi incités à prendre davantage de risques mesurés et à ne pas hésiter à entrer dans l'échange avec les membres du jury. Ces derniers ont ainsi constaté une certaine homogénéité des candidats, qui étaient dans l'ensemble bien préparés à l'épreuve, mais qui éprouvaient souvent des difficultés à se hisser au niveau d'un réel engagement intellectuel et critique. Le jury tient toutefois à féliciter les candidats qui sont parvenus, tant dans le commentaire qu'au cours de l'entretien, à utiliser le texte et leurs connaissances pour poser les fondements d'une analyse des enjeux politiques et sociaux soulevés par les documents, et permettre la mise en place d'une véritable discussion.

Recommandations bibliographiques

Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.

Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).

Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).

Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
Norton, Mary Beth *et al.* *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th edition).
Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Espagnol

Le jury a écouté 4 candidats en série SES. Ils ont obtenu les notes de 18/20, 14/20 et 12/20. Ce sont donc de bonnes, voire de très bonnes, prestations.

Les candidats ont montré qu'ils maîtrisaient convenablement la méthode de l'épreuve. Ils ont su percevoir les enjeux des textes proposés et en tirer le meilleur parti dans un commentaire judicieusement organisé. C'est essentiellement la maîtrise linguistique qui a fait la différence entre la meilleure et la moins bonne note, mais le jury a eu un réel plaisir à écouter ces trois candidats et à échanger avec eux. Il rend hommage aux collègues préparateurs et espère voir se confirmer cette tendance positive dans les années à venir.